



Ethique et personnes âgées souffrant de troubles cognitifs

Plateforme des Associations d'aînés
de Genève, 26 mars 2012

Dr François Loew



La personne avec troubles cognitifs TC

- ✓ Sa ***dignité*** : valeur fondamentale qui fonde nos relations avec elle : une *personne* unique, un *sujet* (et non pas un objet), vivant jusqu'à son dernier souffle.
- ✓ Son environnement social, relationnel, économique
- ✓ Famille, proches, professionnels, Etat



La personne avec TC

- Vulnérabilité psychique, physique, sociale
- Son intelligence persistante, mais évolutive dans les activités de la vie quotidienne :
«Les *volontés* ou les désirs de la personne existent quels que soient ses troubles cognitifs ».



La personne anticipe ou constate ses difficultés

Pour faire respecter ses volontés, préférences,
souhaits (Code Civil 2013):

1. Mandat pour cause d'inaptitude.
Personne de *confiance, bienveillance* du
mandataire
2. Directives anticipées



Situations de conflit éthique 1

- Mise sous curatelle, autre mesure de protection
- Refus de traitement
- défaut d'hygiène, auto-négligence
- Agressivité
- ...



Situations de conflit éthique 2

- Refus d'entrée en EMS
- Refus d'hospitalisation
- Mesure de contrainte, enfermement
- Soins palliatifs et terminaux
- ...



La personne avec TC est exposée aux risques de

- Abus financier
- Maltraitance
- Discrimination
- Exclusion et désintégration sociale
- ...



La capacité de discernement (CD)

- Tout individu a sa CD jusqu'à preuve du contraire.
- Cette notion juridique s'apprécie par rapport à **un acte ou une décision** déterminée (par ex. accepter ou refuser un traitement, signer un document, rédiger des directives anticipées), à un moment donné, et **non pas de manière globale**.



Evaluer la CD 1

1. la **compréhension** de la situation et de l'information,
2. l'**appréciation** de la problématique et des conséquences,
3. le **raisonnement** en comparant les risques et bénéfiques des diverses options,
4. la manifestation de la **volonté** (expression **libre** du choix).



Evaluer la CD 2

- Le médecin traitant procède à l'évaluation.
- Le mode de communication avec la personne, les termes utilisés
- Rôle du contexte (état anxieux, conflit avec les professionnels) sur le résultat.

En absence de CD : *DA ? Volonté présumée ? Intérêt objectif ? Les valeurs de la personne ?*

¹ Wasserfallen JB, Stiefel F, Clarke S, Crespo A. Appréciation de la capacité de discernement des patients: procédure d'aide à l'usage des médecins. Bulletin des médecins suisses 2004;85: 1701-4.



Des valeurs

Dignité

Respect de soi
de l'autre

Autonomie

«Bienfaisance»

Justice, équité

Non
malfaisance

Responsabilité

Partage

Confiance

*Vérité,
authenticité*

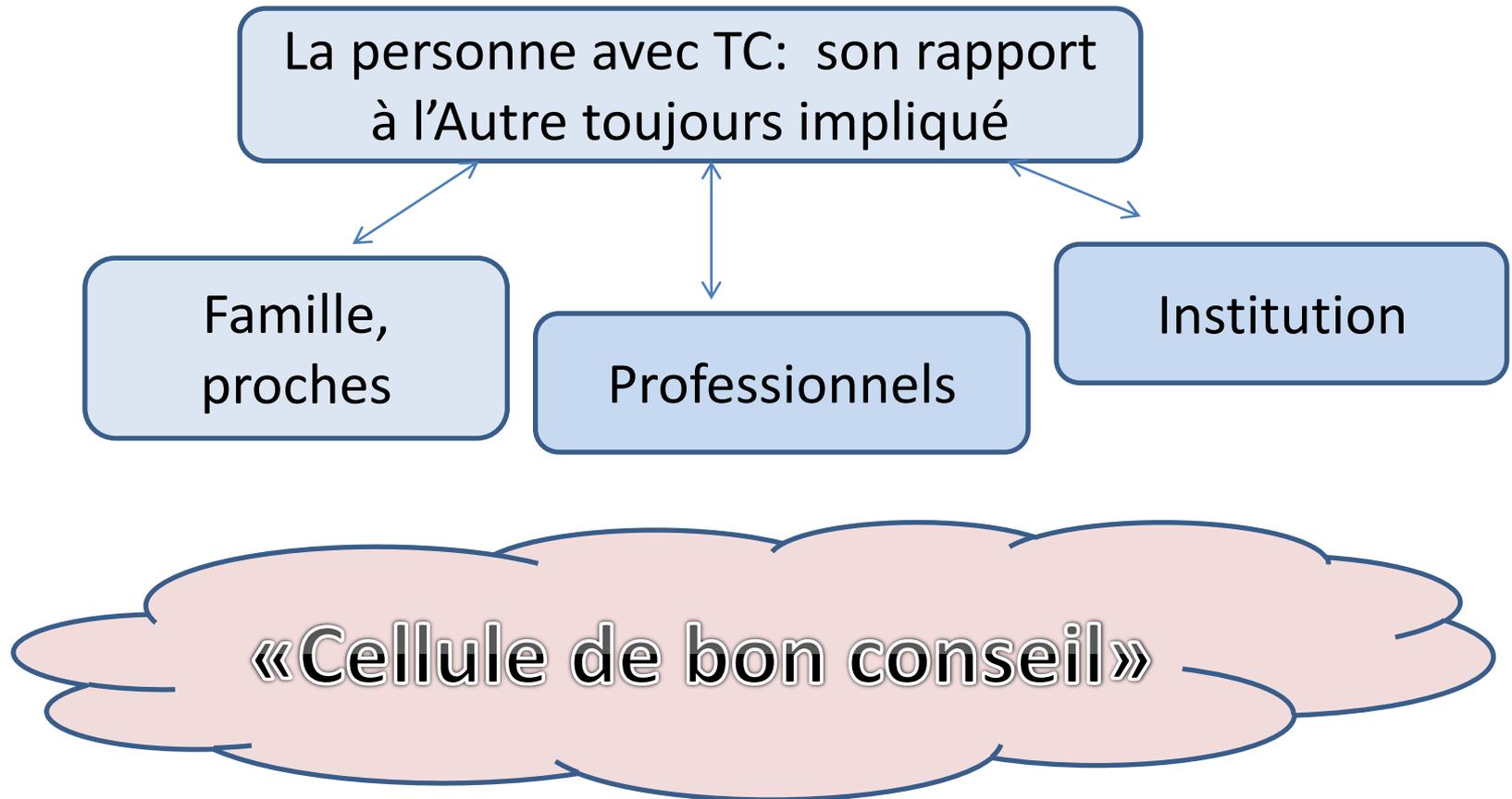
Fidélité

Liens fam., affect.



L'éthique (appliquée): la recherche du «juste», du «bien vivre»

Paul Ricoeur



Aider à vivre la maladie, la dépendance. Sens de la vie.